

# AFFAMER L'ENNEMI PAR LE SIEGE MILITAIRE : UNE STRATEGIE DE CONQUETE COLONIALE EN COTE D'IVOIRE (1897-1915).

**Konan Jean-Marc YOBOUET**

*Université Félix Houphouët Boigny*

*jeanmarcyobouet@gmail.com*

## Résumé

*Le périple de la conquête coloniale dans les territoires regroupés au sein de l'Afrique Occidentale Française (AOF) en général, et particulièrement en Côte d'Ivoire, fut l'occasion, à la fois, pour le colonisateur français et les insurgés, de mettre en œuvre plusieurs stratégies offensives et défensives, notamment celle du siège militaire. En effet, le siège militaire est fondé pour affamer l'ennemi en le privant intentionnellement de nourriture. Il a donc été employé de diverses façons par les deux protagonistes. Dès lors, le problème qui sous-tend cette étude est de savoir : comment la famine créée par le siège militaire a contribué au succès de la conquête et de la résistance ? La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude fut de regrouper et d'analyser une documentation variée comprenant des sources d'archives, des articles de revues et de journaux d'époque coloniale, ainsi que des ouvrages de vulgarisation dont les auteurs, spécialistes de la colonisation, ont abordé de façon plus ou moins directe la question étudiée. Les informations émanant de tous ces canaux ont été alors soumises à la critique historique et regroupées par centre d'intérêt. Ce processus a permis d'obtenir des résultats intéressants à plus d'un titre. Ils permettent de constater qu'à certains endroits des opérations, les villages, les plantations, les routes ainsi que les postes administratifs ont été assiégés par les protagonistes qui ont utilisé, à l'occasion, la famine pour alimenter le siège et causer mutuellement des pertes considérables.*

**Mots-clés :** *conquête, résistance, Côte d'Ivoire, siège militaire, famine.*

## Abstract

*The journey of the colonial conquest in the territories grouped within French West Africa (AOF) in general, and particularly in Côte d'Ivoire, was the opportunity, both for the French colonizer and the insurgents, to implement several offensive and defensive strategies, including that of military siege. Indeed, the military siege is founded to starve the enemy by intentionally depriving them of food. It was therefore used in various ways by the two protagonists. Therefore, the problem underlying this study is to know: what were the variants of use of the military siege tactic and their impact in the conquest and resistance to colonization in Côte d'Ivoire? The methodological approach adopted as part of this study was to bring together and analyze varied documentation including archival sources, articles from magazines and newspapers from the colonial period, as well as popular works whose authors, specialists of colonization, addressed the question studied in a more or less direct manner. The information emanating from all these channels was then subjected to historical criticism and grouped by center of interest. This process made it possible to obtain interesting results in more than one way. They show that in certain locations of the operations, villages, plantations, roads as well as administrative posts were besieged by the protagonists who used, on occasion, famine to fuel the siege and cause mutual harm. considerable losses.*

**Keywords:** *conquest, resistance, Ivory Coast, military siege, famine.*

## **Introduction**

Les recherches portant sur la conquête coloniale en Afrique, et spécifiquement en Côte d'Ivoire, sont nombreuses, comme en attestent les travaux de (Zinsou : 1981), (Loucou : 2007), (Arbelbide : S.n), (Thymothy, 1983), (Angoulvant : 1916), (Chérif : 1973) et bien d'autres. Une observation générale de cette revue de la littérature révèle que la plupart des auteurs ont mis l'accent sur la dynamique de pouvoir entre les troupes françaises, dirigées par des officiers supérieurs de l'armée et équipées d'armes modernes, et les guerriers africains, traditionnellement armés mais compétents dans la guérilla rurale. Cependant, l'utilisation de la famine comme arme par le biais de tactiques militaires comme les sièges n'a pas été spécifiquement étudiée au cours de la longue durée de cette entreprise coloniale. Par conséquent, nous nous concentrons sur la tactique du siège militaire, peu négligée dans l'historiographie de la colonisation ivoirienne.

Le siège militaire fait référence à une opération de guerre où une armée encercle, investit une forteresse, une ville ou une position ennemie, dans le but de forcer la reddition en coupant les approvisionnements et les communications. La tactique du siège fut déjà employée dans d'autres colonies résistantes. (Granvaud, 2009 : 12). Ses succès ailleurs ont encouragé les colons à l'utiliser dans les régions ivoiriennes hostiles. De même, les Ivoiriens ont fréquemment utilisé cette tactique dans les conflits fratricides, en développant des barricades, des fortifications et des positions de tireurs d'élite. Ainsi, la tentative d'occupation coloniale a fourni aux populations insurgées une nouvelle occasion de mettre en œuvre cette tactique de résistance. Les deux camps cherchaient à utiliser la famine pour forcer l'un ou l'autre à se rendre.

Le problème auquel cette étude ambitionne de répondre à la lumière des sources disponibles est le suivant : **Comment le siège a-t-il été utilisé dans la perspective d'une stratégie de création de famine, aussi bien par le colonisateur que par les contestataires ivoiriens ?** Les objectifs de ce travail sont de deux ordres : l'objectif spécifique est d'analyser l'impact de la famine engendrée par la stratégie de siège dans la guerre d'occupation coloniale et dans les oppositions à celles-ci. L'objectif général en l'occurrence est de fournir de nouvelles pistes de

réflexions sur les moyens de conquête dans l'historiographie africaine tout en mettant un accent particulier sur les stratégies alimentaires.

Avant d'approfondir notre étude, il est essentiel de définir des limites chronologiques. En 1897, les insurgés dirigés par Samory Touré bloquèrent les voies d'accès au poste de Kong, gênant ainsi les troupes françaises dans leur progression dans cette contrée septentrionale. Par la suite, les résistants ivoiriens au sud de la région de Samory employèrent des sièges de postes administratifs, de routes et de villages pour contrer l'avancée française. Les forces françaises, adoptant des tactiques de siège plus tard entre 1911 et 1915, visaient à dissuader et à démontrer leur puissance militaire, en se concentrant sur le blocus des plantations de cultures vivrières et, dans une moindre mesure, des villages abandonnés, en utilisant la famine comme arme.

La démarche méthodologique adoptée dans cette étude s'est d'abord fondée sur la collecte d'informations issues de sources documentaires écrites, que nous avons classées en trois groupes distincts. Le premier groupe regroupe les documents d'archives, classés sous les séries EE et NN, correspondant respectivement aux affaires indigènes et aux affaires militaires, que nous avons consultés aux Archives Nationales. Ces documents fournissent des renseignements détaillés sur les tournées militaires au cours desquelles diverses stratégies ont été employées par les troupes de conquête pour réprimer les mouvements d'opposition, notamment par l'utilisation de la tactique du siège des plantations, des villages, etc. Le second groupe de documents est constitué d'articles de journaux et de revues de l'époque coloniale, rédigés par des administrateurs coloniaux et des officiers militaires contemporains des événements décrits. Ces sources mettent en lumière les sièges et blocus des postes coloniaux, utilisés par les Ivoiriens dans leur résistance à l'établissement de l'administration coloniale. Troisièmement, à ces sources primaires, nous avons ajouté les travaux d'auteurs récents, spécialistes de l'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire. Bénéficiant d'un recul temporel et d'une diversité de sources d'informations, ces auteurs ont analysé, de manière plus ou moins directe, la question étudiée.

Dans un souci d'objectivité, les informations recueillies ont été soumises à une critique historique rigoureuse, visant à éliminer les préjugés et partis pris évidents de certains auteurs et acteurs coloniaux des événements étudiés. Les résultats obtenus grâce à cette approche scientifique nous ont permis de structurer notre étude en trois parties. Dans un premier

temps, nous examinerons la préexistence du siège dans les stratégies militaires des deux camps. Ensuite, nous analyserons le siège militaire dans le contexte de l'expansion coloniale et de la réaction indigène. Enfin, nous évaluerons l'impact de cette tactique et sa contribution à la fois à la conquête coloniale et à la résistance ivoirienne.

## **1- La tactique de siège dans les habitudes militaires des protagonistes**

Avant de rentrer dans le vif de notre sujet, il est impérieux, pour la compréhension non seulement du procédé d'usage du siège mais aussi de son objectif de part et d'autre, de s'imprégner de son existence antérieure dans la stratégie militaire de chaque adversaire. La tactique du siège fit déjà ses preuves dans les colonies sous tutelles françaises ayant opposé une riposte face aux offensives des troupes coloniales. Tandis que dans le camp ivoirien, le colonisateur s'aperçut de la pratique du siège bien avant son arrivée pendant les guerres fratricides.

### ***1-1- Une stratégie déjà éprouvée dans la pacification des autres colonies***

Les sièges sont une stratégie militaire ancienne et ont joué un rôle crucial dans de nombreuses campagnes historiques, notamment celles consacrées à la pacification des colonies à la faveur du colonialisme français. La pacification ne se limita pas à la seule colonie de Côte d'Ivoire, mais il fut également employé dans d'autres territoires coloniaux ayant subi l'occupation militaire des troupes française. Dans la pratique, la pacification englobait l'ensemble des moyens militaires mis en œuvre de manière méthodique, parfois avec force, dans le dessein d'écraser les résistances sporadiques et farouchement entretenues par les insurgés contre le projet de mise en place du système colonial. Parmi ces divers moyens auxquels le colonisateur fut confronté lors de la reddition des foyers de résistance, il convient de mentionner la technique du siège. Celle-ci n'était pas une innovation en terre ivoirienne, d'autant plus que certains officiers coloniaux avaient déjà évoqué les conditions, modalités et objectifs liés à son application face aux foyers les plus opiniâtres.

Parmi ces auteurs, le Docteur F.L. Barot (1902) dans son ouvrage expose la manière dont cette technique de siège était mise en œuvre. Dans ce contexte, il emploie plusieurs termes d'origine militaire qui synthétisent effectivement le processus de siège lors d'une mission de répression

menée dans un territoire habité par des populations récalcitrantes : *sièges réguliers, blocus, investissements*. À cet égard, voici un extrait des instructions relatives à l'utilisation des sièges réguliers durant l'offensive coloniale :

« Les sièges réguliers, seront utilisés devant des places plus fortes à travers de véritables lignes de contrevallation, rendues de plus en plus solides par des bastions ou des ouvrages fortifiés. Ils seront renforcés, dans certains cas, par une artillerie non seulement de 80 mm de montagne, mais aussi des pièces de 90 mm et de 95 mm » (Barot : 1902a : 187-188).

A ce sujet, cette théorie fut mise en pratique lors du siège de Djenné par le général Archinard (attaque brusquée), et celui de Sikasso par le colonel Audéoud (Unesco, 1987 : 144).

En ce qui concerne les blocus et les investissements, ils sont décrits par le même auteur comme étant parfois employés lors de la prise des places fortes ennemies afin de contrôler l'accès aux ressources alimentaires d'où elles tiraient leur subsistance. Voici son propos à ce sujet :

« Étant donné le mode d'alimentation des indigènes de la forêt qui ne leur permet pas de faire des approvisionnements considérables de vivres, on pourra parfois essayer de prendre une place par le blocus et attendre que la faim ou la soif aient réduit nos adversaires à merci » (Barot : 1902b : 189-190)

Dans ce contexte, il s'agissait d'une démonstration de force sans recours effectif à la violence, dans le but d'inciter les insurgés à abandonner toute résistance. Cet aspect, soulignant la volonté de créer une situation de privation alimentaire parmi les résistants, est également abordé par R. Granvaud dans son article portant sur *l'armée coloniale et néocoloniale (1830-1990)*. Selon Granvaud, la technique de siège, de blocus ou d'investissement, employée par les troupes coloniales pour induire la famine chez l'ennemi a été initiée lors de la conquête de l'Algérie. À cet égard, voici un extrait de ses recommandations qui ne laisse aucun doute quant à la volonté ardente du colonisateur d'éradiquer les résistances à travers l'emploi des sièges : « La guerre que nous allons faire n'est plus une guerre à coups de fusils. C'est en enlevant aux Arabes les ressources que le sol leur procure, que nous pourrons en finir avec eux » (Granvaud,

2009 : 11) Cette méthode a été ensuite déployée avec succès dans la pacification d'autres territoires en Afrique : Dahomey, Haut-Sénégal-Niger, Madagascar, etc. C'est en considération des résultats avérés obtenus dans ces territoires que les successeurs de Bugeaud (l'initiateur de cette méthode en Algérie), en l'occurrence Gabriel Angoulvant, alors gouverneur de 1908 à 1915 en Côte d'Ivoire, entreprirent de l'utiliser abondamment, particulièrement dans ladite colonie (Granvaud, 2009 : 12).

La mise en œuvre du siège militaire par le colonisateur en Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre de la politique de la « tache d'huile », une stratégie de pacification déployée à partir de 1908 par le gouverneur dans le but d'éradiquer définitivement les foyers de résistance dispersés sur le territoire ivoirien. Cette méthode consistait à assiéger militairement un territoire hostile, en particulier dans les zones de plantations vivrières et autres points de ravitaillement alimentaire, sur une longue durée, jusqu'à obtenir la soumission complète de la région concernée. L'objectif explicite de cette pratique était de provoquer une situation de famine en interdisant l'accès aux cultures (récoltes) destinées à l'alimentation quotidienne ou à l'établissement de nouvelles plantations (ANCI, 1 NN 24(3)). Sous la direction d'Angoulvant, presque tous les chefs de troupe opérant dans le Baoulé, le Sud, ainsi que dans les régions forestières et montagneuses de l'Ouest, entre 1908 et 1920, reçurent l'ordre de mettre en œuvre cette stratégie sans la moindre hésitation. Par ailleurs, il est à noter que, en dehors du cadre colonial, la stratégie du siège militaire était également bien connue et pratiquée par les Ivoiriens dans le contexte de leurs propres traditions guerrières.

### ***1-2- Un moyen typique de la guérilla chez les populations locales***

Avant l'avènement de l'expansion des connaissances exogènes parfois imposées par l'autorité coloniale, les populations locales avaient élaboré leurs propres savoirs, notamment dans le domaine militaire, considéré comme un élément identitaire de leur quotidien. C'est dans ce contexte qu'en Afrique en général, et en Côte d'Ivoire en particulier, les populations impliquées dans des conflits fratricides ont développé la technique de siège. En dehors de la majeure partie du contenu de la guérilla urbaine (embuscades, guet-apens, ruses, fuites, etc.), qui était généralement improvisée, la stratégie de siège ou la poliorcétique témoignait d'une ingéniosité particulière de la part des populations. Il

s'agissait d'une technique dont la structuration était minutieusement pensée et réfléchi, utilisant ingénieusement les éléments de la végétation. En réalité, de nombreux explorateurs et administrateurs chargés de parcourir les régions à la recherche de potentialités économiques ont été témoins de cette architecture militaire caractéristique du siège.

L'explorateur J. Eysséric remarqua que plusieurs villages riverains du Bandama, regroupant diverses communautés ethniques telles que les Gouro et les Baoulé, adoptaient généralement un modèle similaire de fortification contre les invasions extérieures. Parmi ceux-ci figurent notamment : Kimoukro, Zangué, Taviessou, Bouavéré, et autres. En général, ces villages « étaient entourés d'une enceinte palissadée à peu près rectangulaire, d'environ 50 mètres sur 66 mètres » (Nouvelles archives des missions scientifiques, 1899 : 220-221). Le capitaine Marchand, dans son rapport, fit également état de défenses villageoises comprenant des lignes de retranchements et des abatis, en aval de Tiassalé en 1893. Ces mesures de protection endogènes constituaient des techniques de défense contre d'éventuelles offensives ennemies, le plus souvent lors des guerres fratricides. L'idée de résistance à l'écosystème était donc a priori perceptible à travers ces formes de fortifications (Bah, 2015 : 78). Cependant, il ne faut pas négliger l'objectif, avoué ou non, sous-tendant la conception de ces blocus, notamment celui d'empêcher l'ennemi d'accéder à la nourriture. Comme nous le verrons dans la suite de cette analyse, les techniques militaires élaborées par les insurgés, telles que les retranchements, abatis, etc., visaient à attaquer soudainement les convois de vivres, à bloquer les sentiers, ainsi que les postes et garnisons administratifs d'où provenait l'alimentation des troupes de conquête. C'est cet aspect des choses que nous allons examiner à présent.

## **2- Le siège dans l'offensive militaire coloniale et la riposte indigène à celle-ci : l'objectif d'affamer l'ennemi**

La tactique du blocus a été mise en œuvre à de nombreuses reprises, tant dans le cadre des opérations militaires offensives coloniales que dans les réponses des populations à ces dernières. L'investissement d'une troupe de conquête ou de résistants sur un site stratégique ennemi visait à affamer l'adversaire en l'isolant de toute possibilité de communication extérieure.

### ***2.1- Le siège des points de ravitaillement alimentaire : une stratégie coloniale pour empêcher le réapprovisionnement alimentaire***

L'objectif du siège militaire colonial était d'instaurer la famine en bloquant toutes les voies par lesquelles on pouvait acheminer ou extraire des denrées alimentaires. Dans cette optique, les plantations de cultures vivrières, les villages et parfois les camps temporaires étaient la cible d'investissements de la part des troupes régulières (Yobouet, 2021 : 110). Le choix des sites assiégés, notamment les plantations de cultures vivrières servant de points de ravitaillement alimentaire, était dicté par la nécessité de limiter les pertes humaines et matérielles. Cette méthode revêtait un caractère dissuasif. Le général Prokos (1912 :19), l'un des tacticiens et anciens militaires coloniaux, soutenait que : « En les réduisant à la famine, on vient à peu près sûrement à bout des rebelles, tout en évitant les combats meurtriers, et les effusions de sang ». C'est dans ce contexte que le recours à ces stratégies dissuasives eut un effet bénéfique dans les régions centrales et occidentales de la colonie, où la résistance persistante des opposants représentait un véritable obstacle au projet colonial.

Premièrement, cette tactique de siège fut suffisamment développée dans l'ouest forestier lors des opérations dites « tache d'huile » (Angoulvant, 1919 : 153). Plus précisément, dans le secteur de Zuenoula, les troupes de la mission répressive investirent les plantations pendant une période prolongée pour priver de nourriture les opposants ouadié, membres de la grande famille Gouro. Le 12 mars 1912, après des périodes de reconnaissance en forêt pour localiser les guerriers, les campements furent également soumis à cette stratégie pour bloquer l'accès aux cultures destinées à la subsistance quotidienne ou à l'implantation de nouvelles plantations (ANCI 1NN 24(3)). Par la suite, avant la reddition des Ouadié, les colons intensifièrent cette pratique militaire dans les zones de ravitaillement local pour faire face à la difficulté d'utilisation des armes à feu dans les forêts denses.

À la suite de quelques blocus dans les plantations, dont les résultats se sont révélés satisfaisants, le colonisateur envisagea d'étendre cette même méthode à toute la région du Haut-Sassandra, en l'occurrence, dans le secteur de Sinfra. En effet, le commandant Noiré, en octobre 1912, débarqua à Laouda (au sud de Sinfra) afin de finaliser l'organisation des troupes chargées de soumettre les tribus Shien (Tribus bété dans le pays

Gouro) d'Oumé et de Sinfra. Une organisation qui incluait des officiers tels que le capitaine Bourcelot et le lieutenant Person, avec un peloton de 100 fusils. Après avoir laissé le lieutenant Person chez les Kouapékou, le capitaine Bourcelot retourna à Bokaipa. Ainsi, du 23 au 26 octobre, les deux détachements fouillèrent méthodiquement les deux tribus, en maintenant des sièges permanents dans les plantations et les points d'eau, des endroits stratégiques où les rebelles avaient l'habitude de se cacher et de se ravitailler avant de reprendre leur révolte. Cette stratégie permit au détachement de traquer l'ennemi jusque dans ses derniers retranchements, de lui imposer un choc psychologique intense et de capturer près de 20 prisonniers, comme l'indique le rapport d'opérations (ANCI, 1 NN 24 (1)).

En considération des quelques succès issus de cette méthode militaire lente mais plutôt efficace contre les foyers dispersés de résistance chez les Gouro, le colonisateur décida de l'adopter et de suspendre quelque peu la tactique de la *terre brûlée* qui lui était de fois préjudiciable. En réalité, « les Français se rendent compte que la technique de la terre brûlée retourne contre eux, vu les difficultés de ravitaillement, ils vont désormais épargner les troupeaux et les cultures » (Domergue, 1976 : 35-39). En investissant donc les campements de cultures et les plantations des insurgés, le colonisateur faisait d'une pierre deux coups : dissuader les vellétés de résistance et regrouper une quantité non négligeable de vivres pour nourrir le nombre important de personnel militaire réuni dans le cadre de la pacification.

Dans la même dynamique que les habitants gouro du Haut-Sassandra, les Bété avaient cette tendance à se ruer séance tenante dans la forêt à l'approche des colonnes militaires françaises. L'exemple le plus éloquent, est celui du sous-groupe, les Zabia qui s'étaient réfugiés dans leurs campements de forêt, refusant de se soumettre jusqu'en 1913. C'est ainsi que le commandant des opérations décida d'opter pour une action décisive par le blocus des sites d'approvisionnement avec une colonne composée de 103 soldats. Le chef de mission l'explique ici sans détour :

« Notre action contre ces indigènes consistera à surveiller leurs mouvements et lorsque, privés de vivres, ils reviennent dans leurs cultures pour se réapprovisionner, à leur faire traquer immédiatement par de nombreuses patrouilles qui

leur interdisent l'entrée des cultures » (ANCI 1EE 175 (4)).

En isolant les points d'approvisionnement locaux, l'envahisseur visait à résoudre le problème récurrent de la fuite des résistants vers leurs plantations de forêt. En effet, même s'ils avaient cette propension à désertier soudainement leurs sites habituels à l'approche des colonnes, les populations sous le poids de la famine, revenaient parfois pour récupérer les vivres laissés sur le terrain. Les sorties clandestines avec le plus grand risque apparent pour récupérer des aliments, laissèrent la latitude aux troupes de conquête embusquées aux abords des sentiers menant au village, afin de mettre la main sur les guerriers affamés. En résumé, la privation de la nourriture imposée par les investissements prolongés des troupes dans les endroits stratégiques ennemis, a démontré le plus souvent sa redoutable efficacité au détriment des fusils modernes, obligeant les résistants à exécuter promptement une action de reddition. En outre, la révolte par des procédés de blocus ou de siège de longue durée contre les places fortes coloniales furent également l'apanage des contestataires ivoiriens.

### ***2.2- Le siège dans la stratégie de riposte des insurgés ivoiriens : imposer une atmosphère de famine aux troupes de conquête***

Pendant que les troupes coloniales assiégeaient de plus en plus les plantations vivrières des opposants, ce sont les postes coloniaux, généralement dotés des provisions européennes, qui étaient les cibles principales des sièges dans la stratégie de riposte autochtone. Presque toutes les régions impliquées dans la résistance ont adopté cette stratégie, que ce soit lors de la conquête de manière pacifique ou de manière forte. L'objectif était le même, à savoir affamer les contingents en empêchant l'entrée ou la sortie des convois de vivres. Nous proposons donc, à partir d'exemples spécifiques, d'analyser les sièges militaires mis en œuvre par les résistants ivoiriens dans le nord, l'est, le centre et l'ouest forestier.

D'abord, entre mi-février et mi-mars 1897, la cité commerciale de Kong fut le théâtre d'une invasion spectaculaire des Sofas (soldats), qui assiégèrent principalement le poste colonial de ladite ville, abritant un important personnel civil et militaire. Le siège de ce poste fut également l'occasion pour les envahisseurs samoriens de créer une véritable atmosphère de famine, à des fins d'attaque et de défense. Pour ce faire

des Sofas accoutumés à la guérilla rurale, s'embusquèrent aux abords des sentiers menant aux marigots sous les ordres de Sarankenyi Mori, fils et général de Samori Touré. Cette tactique eut pour effet d'intensifier la famine et la soif parmi les troupes confinées, tout en évitant les affrontements frontaux sur lesquels ils n'avaient pas une maîtrise totale. (Gatelet, 1901 : 389-391). Les troupes samoriennes étaient réputées pour leur habileté à mettre en œuvre des stratégies visant à affamer l'ennemi, telles que les raids sur les vivres, les réquisitions, et l'imposition de tributs. Ces pratiques ont largement contribué à l'expansion des territoires sous l'autorité de Samori, depuis le Haut-Sénégal jusqu'aux régions septentrionales de la colonie de Côte d'Ivoire. Dès lors, la tactique du siège militaire, visant également à affamer l'adversaire, ne constituait pas une nouveauté dans l'arsenal stratégique de guerre samorien (Yobouet, 2020).

Dans l'est de la colonie, par ailleurs, la révolte des populations Agni de l'Assikasso contre la politique coloniale se manifesta, notamment, par la mise en œuvre de la stratégie de siège du poste de mai à juillet 1898. En effet, après plusieurs attaques de front qui épuisèrent leurs stocks de munitions, les Agni et leurs alliés entreprirent le siège du poste afin de vaincre les forces françaises par la « par la famine en empêchant les secours d'arriver » (ANCI, Monographie du cercle de l'Indénié : 27). Dans ce contexte, Assikasso fut entouré par des retranchements solidement construits et perfectionnés sur un rayon de 30 à 40 km, notamment sur les axes de Bondoukou au nord, Bettié au sud et Boidoukro à l'ouest (sur l'axe Agnibilékrou), les voies par lesquelles les secours alimentaires et militaires pouvaient facilement intervenir. Ce siège, similairement à celui des Sofas mentionné précédemment, fut renforcé au fil des temps par des embuscades aux abords des sentiers menant aux marigots et aux cultures vivrières, dans le but d'empêcher toute opportunité de collecte d'eau et de vivres (Sié, 1985 : 25-27).

A l'image des deux régions déjà mentionnées plus haut, le centre de la Côte d'Ivoire, abritant plusieurs groupements de l'ethnie Baoulé, fut également le théâtre d'affrontements majeurs entre les troupes régulières et les insurgés Baoulé lors de la conquête. Le blocus fut l'une des stratégies déployées pour affamer le contingent colonial, en particulier celui du poste de Bonzi, dans le Baoulé-Sud. En effet, du 15 août au 10 novembre 1909, ce poste fut assiégé pendant une période de trois mois par les résistants Akoué (sous-groupe baoulé). Le lieutenant Bouët et ses

quatre-vingt-sept hommes, bloqués à l'intérieur du site, livrèrent plusieurs batailles durant ce trimestre. Cependant, la persistance du siège et l'impossibilité de se ravitailler à l'extérieur contraignirent les assiégés à réduire d'abord leur ration à cent-vingt-cinq grammes (125 g) de riz par personne, et à adopter ensuite d'autres stratégies de survie peu conventionnelles. En fait, le lieutenant Bouët expliqua que :

On commençait à y connaître la famine... Les tirailleurs en étaient réduits à fouiller les ordures pour y chercher des racines de papayers, choux palmistes et restes de manioc pourris jetés là depuis plusieurs mois... Quant aux officiers, ils se nourrissaient de grenouilles pêchées avec le plus grand risque dans un marais qui s'étalait devant le poste... (Baratier, 1912 : 21-22)

Ces conditions de survie assez déplorables justifiaient la gravité et l'ampleur du siège mené par les protestataires au point que même les convois nécessaires à son ravitaillement ayant entrepris un passage forcé, furent l'objet d'embuscades meurtrières (Simon, 1965 : 105). Après des combats acharnés grâce au renfort provenant du commandant de Bataillon Noguès, le poste fût finalement libéré des mains des Akoué qui décidèrent de leur soumission le 8 janvier 1910.

L'étude de ces trois régions a permis de prendre conscience de la réalité du siège des postes coloniaux, élaboré par les résistants ivoiriens dans le but d'affamer les colonnes françaises. Conscients du fait que priver intentionnellement une personne de nourriture met sa vie en danger, les Ivoiriens, dans leur mouvement de riposte, ont intensifié cette stratégie en utilisant des tactiques telles que les attaques des éventuelles sorties clandestines de réapprovisionnement et la prolongation temporelle du siège. L'impact de l'utilisation de la famine par l'art du siège militaire constitue un autre aspect de cette étude, que nous analyserons à présent.

### **3- Les conséquences et la contribution du blocus sur l'issue de la conquête et de la résistance**

Le fait de bloquer l'accès à l'alimentation en mettant en place un siège a eu pour conséquence principale d'affamer les assiégés tout au long des événements. La pratique du siège et sa longue durée ont été, en outre, à

l'origine de dégâts humains importants ainsi que de dommages matériels considérables. À cela s'ajoute son rôle significatif dans la mise en œuvre de la politique coloniale et la réponse ivoirienne à cette dernière. C'est cet aspect crucial de notre réflexion que nous souhaitons analyser à présent.

### ***3.1- Les dégâts humains et matériels considérables : la famine, des pertes humaines et logistiques***

Dans la partie coloniale, les conséquences humaines se résument principalement au traumatisme moral fréquemment éprouvé par les coloniaux assiégés et soumis à la famine, ainsi qu'occasionnellement aux pertes en vies humaines.

Primo, l'un des objectifs du siège militaire étaient d'infliger un découragement sans précédent aux assiégés. Les protagonistes de cette guerre coloniale réussirent dans bien des cas et de la plus belle des manières à décourager leurs ennemis. Pendant la guerre de l'Assikasso, en particulier, la durée prolongée du siège du poste et les stratégies alimentaires associées contribuèrent davantage à la démoralisation des victimes. En effet, « les jours suivants s'avérèrent dramatiques tant les conditions de survie dans le poste devinrent précaires : les assiégés qui n'avaient pas bu depuis le 1<sup>er</sup> mai se résolurent à boire leur propre urine » (Sié, 1985a : 24). Ainsi, du 15 au 23 mai 1898, bien qu'aucune attaque véritable ne fût lancée, la famine causa d'importants ravages sur le plan physique et moral des assiégés. Le commis Chabret de Rieu, ayant pris conscience de la situation, distribua quelques boîtes de haricots verts aux soldats noirs (Agni indénié qui prêtèrent main forte aux Européens) afin d'apaiser ceux qui estimaient qu'il valait mieux périr d'une balle que de faim (Sié, 1985b : 25).

Il en fut de même dans le Baoulé, pendant la période allant du 15 août au 10 novembre 1909. Le siège du poste de Bonzi, en raison de sa sévérité et de sa durée prolongée, eut un impact si considérable sur le moral des personnes confinées qu'elles furent contraintes de se nourrir de vivres dans un état avancé de putréfaction. En effet, le lieutenant Bouët et ses quelques 90 hommes rassemblèrent des racines de papayes, du chou palmiste et des grenouilles pêchées avec un risque considérable dans un marais situé en face du poste. Ils fouillèrent également dans les tas d'ordures à la recherche des restes de manioc pourri abandonnés depuis plusieurs mois (Baratier, 1912 : 20-21). Les circonstances du siège furent

tragiques, contraignant les assiégés à lutter à la fois contre la famine impérieuse et les assauts incessants des assiégeants.

Secundo, outre ces chocs psychologiques, il convient de noter également les décès survenus parmi les rangs des colonisateurs, conséquence de la famine et des attaques aux fusils perpétrées par des résistants déterminés. L'un des cas de figure, est le siège du poste de Kong, s'étendant de la mi-février au début de mars 1897, soit une durée approchant deux semaines, entraîna d'importants dégâts humains (morts et blessés) au sein du contingent français. Cette stratégie fatale aggrava progressivement la pénurie en eau, élément essentiel tant pour l'abreuvement des hommes que pour les bêtes de trait, ainsi que pour la cuisson des denrées telles que le riz et le mil.

Il est à déplorer le triste bilan de 26 civils décédés des suites d'une intoxication, résultant de la consommation de leur propre urine ainsi que du terreau humide puisé d'un puits désolément asséché, excavé à l'intérieur même du périmètre du poste. Toutefois, il convient de noter que seuls les militaires tombés au champ d'honneur ont bénéficié d'une inhumation digne et appropriée à l'intérieur de l'enceinte du poste. Globalement, les pertes se chiffrent à 25 blessés et 31 décès parmi les 165 âmes, civiles et militaires confondues, composant le personnel stationné au poste (Gauraud, 1901 : 125).

En outre, il est à souligner que les adversaires farouches du projet colonial nourrissaient des desseins plus vastes, notamment celui de saper les fondations des postes coloniaux assiégés, révélant ainsi des intentions hostiles d'une ampleur considérable. Les dommages matériels résidaient principalement dans la démolition des postes, certains étant entièrement réduits en cendres tandis que d'autres subissaient des dégradations partielles. Le poste de Kong, assailli entre février et mars 1897, ne fit pas exception, subissant d'importantes destructions au niveau de ses infrastructures. Les habitations et entrepôts qui le composaient furent également victimes de ce sinistre tourment. (Gatelet, 1901). Le poste de l'Assikasso, également soumis à un vigoureux et prolongé siège orchestré par les Agni et leurs alliés Ashanti, subit le même destin funeste que celui de Kong en l'an 1898 (Sié, 1985 : 25-26). Les sorties périlleuses des assiégés, entreprises dans une quête désespérée de provisions, ont offert aux insurgés une occasion propice pour mettre à exécution leur dessein de destruction. Quant au poste administratif de Daloa, il fut le théâtre de deux sièges successifs, le premier en 1906 et le second en 1907. Lors du

premier blocus, les édifices servant de dépôts et de logements furent réduits en cendres. Cependant, en 1907, ce fut le cœur même du poste qui fut impitoyablement ravagé par les insurgés Bété, sous la férule de Zokouo Gbeuli, chef du canton Zéblé de Daloa.

Tous les postes administratifs, où qu'ils se trouvaient dans la colonie, bien qu'ils aient été soumis à la stratégie du siège visant à affamer l'envahisseur français, furent soit complètement soit partiellement anéantis, selon les circonstances. Cette conduite des insurgés témoigne de leur détermination à effacer de la colonie toute présence militaire ou civile qui rappelle l'influence de la métropole.

En ce qui concerne le front de la résistance, les dommages ont principalement affecté les plantations, la plupart d'entre elles ayant été dévastées. Pendant la résistance, les plantations sont devenues des lieux propices pour les insurgés, leur offrant un abri contre les attaques soudaines des forces coloniales. Elles ont été transformées, selon les circonstances, en champs de bataille par le colonisateur afin de traquer les opposants, quelle que soit la durée du siège. Le cas du pays Kpouébo, un sous-groupe de la communauté Baoulé, illustre parfaitement cette situation. Dans cette région centrale du pays Baoulé, un siège rigoureux, combiné à la destruction des plantations, avait pour but de contraindre rapidement les opposants Baoulé à capituler. Menée par l'officier Jean Ferrand en 1910, cette stratégie méthodique a permis de ravager près de 165 hectares de cultures, comme le rapporte la mission (ANCI, 1EE 142 (3)).

En définitive, les ravages occasionnés par la mise en œuvre du siège à l'encontre des postes coloniaux et des plantations appartenant aux populations autochtones furent des plus déplorables. Ils témoignèrent de l'importance capitale de l'affaiblissement de l'ennemi par la famine, considéré comme un moyen de guerre efficace et une réponse redoutable aux lacunes des armes à feu de traite, ainsi qu'une alternative face à un environnement physique peu propice aux conflits frontaux et à la tendance persistante des populations récalcitrantes à prendre la fuite. En sus des dévastations matérielles considérables qu'elle engendra, la stratégie du siège contribua de manière significative à la consolidation de l'impérialisme français, tout en alimentant les mouvements d'opposition à ce dernier.

### ***3.2- La contribution du blocus militaire sur l'issue de la conquête et de la résistance : une arme décisive ?***

La privation intentionnelle de nourriture par un groupe armé, exercée sur une population dépendante afin de la contraindre à faire des concessions, est ce que nous avons défini comme « l'arme alimentaire » (Yobouet, 2021). Dans le contexte de la conquête militaire des territoires africains par le colonisateur français, diverses variantes de cette arme alimentaire, en particulier la tactique du siège, ont été appliquées de manière différenciée. La mise en œuvre du siège dans le but de provoquer la famine a-t-elle réellement servi les objectifs que chaque protagoniste cherchait à atteindre ? C'est à cette question que nous tenterons de répondre à la lumière des sources que nous avons pu réunir.

D'abord dans la politique de conquête, la stratégie du siège militaire instruite par le gouverneur Angoulvant et mise en œuvre à partir de 1911, notamment contre les plantations de cultures vivrières et les points stratégiques de ravitaillement alimentaire, avait pour dessein de contraindre les résistants ivoiriens à capituler. Ainsi, Angoulvant, tenant compte des succès passés obtenus grâce à cette méthode et des conseils éclairés de ses prédécesseurs, jugea opportun de considérer que les effusions de sang n'étaient point nécessaires pour un territoire à coloniser (Prokos, 1902). Divers rapports de missions de répression illustrent cette réalité. En effet, le commandant Noiré, qui commandait les opérations militaires de 1911 à 1912 dans le Haut-Sassandra à l'ouest de la colonie, supervisa la mise en œuvre de cette stratégie de siège contre les bastions de résistance gouro à Sinfra et à Oumé. Il attacha une grande importance à l'investissement des plantations des insurgés et donna des instructions catégoriques à ses troupes pour qu'elles maintiennent cette tactique militaire jusqu'à ce que les insurgés gouro se soumettent entièrement. Voici un extrait de ses ordres, lors d'une tournée contre la tribu Bokabo dans le pays bété :

Des embuscades seront placées près des cultures pour en interdire l'accès. Dans la région, cette méthode paraît être la seule pouvant procurer des résultats. Cette méthode sera employée jusqu'à complète soumission de la tribu Bokabo. Elle permettra d'amener lentement mais sûrement cette tribu à un état de soumission à peu près complet à la

date du 31 juillet 1913. (ANCI, Rapport spécial militaire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 1912)

Dans le Haut-Sassandra et le pays Gouro également, l'application de la tactique du siège militaire contraignit les populations insurgées à se rendre. Le 7 mars 1912, en effet, alors que six missions de reconnaissance fouillaient sans répit les plantations sur un périmètre de 10 kilomètres à la ronde, le fils du chef des Ouadié résidant dans le secteur de Zuénoula, face à l'inopportunité de se ravitailler en vivres, se présenta pour annoncer la soumission totale de toute sa tribu. De même, les tribus Nyan, Ouhiné, Zon, Bo, Bien, Bron, Duonou, Menfla et Niono virent plusieurs de leurs plantations être saccagées et pillées, ce qui les amena également à se rendre (ANCI 1NN 24 (3)). Même les tribus les plus récalcitrantes finirent par céder devant cette pratique. Ainsi, les tribus Gbassi, Zabia, Niabra de la famille des Bété avaient refusé toutes les propositions de soumission que leur offrait le colon jusqu'en 1913. Ayant leurs familles cachées dans le district de Zikisso et résistant malgré une action militaire de plus de deux années, ce n'est que l'interdiction des cultures et aussi l'installation des camps temporaires autour de leurs plantations et greniers de riz qui les déterminèrent à présenter leur soumission (ANCI 1NN 24 (1)).

En outre, dans le contexte de la révolte, c'est le désespoir et le découragement engendrés par les sièges prolongés des postes administratifs qui a presque anéanti les espoirs de conquête coloniale. Comme précédemment analysé, la longue durée des blocus des postes coloniaux tels que Kong en 1897, l'Assikasso en 1898, Bonzi dans le pays baoulé en 1909, ainsi que Daloa en 1906 et 1907, représenta des épreuves particulièrement ardues pour les troupes françaises assiégées. Privées de tout soutien extérieur à un moment donné, elles endurèrent des périodes de famine sans précédent, les contraignant à se nourrir de nourriture avariée ou à boire leur propre urine. De plus, les récits des officiers ayant vécu ces moments sombres de siège font état de soldats accablés, exprimant davantage le désir de mourir que celui de se retrouver engagés dans une bataille épique (Sié, 1985 : 25).

Ainsi, bien que n'ayant pas réussi à entraver la mise en œuvre du système colonial, la stratégie du siège employée par les populations ivoiriennes entraîna d'importantes pertes en vies humaines et en matériel, des

blessures, la famine, et eut un impact psychologique considérable sur les troupes coloniales.

## **Conclusion**

En définitive, l'utilisation de la famine comme arme de guerre a constitué un élément central dans la tactique de siège mise en œuvre tant par le colonisateur français que par les insurgés ivoiriens. En concentrant leurs efforts sur l'encerclement ou le blocus des points de ravitaillement alimentaire, les forces coloniales ont réussi à affaiblir par la famine certaines résistances indigènes sporadiques qui perduraient. Elles ont rapidement compris que cette stratégie dissuasive leur était profitable, en ce sens qu'elle contraignait l'ennemi à agir de manière prompte, et évitait les effusions de sang qui auraient résulté de l'usage des armes à feu au sein d'une population à coloniser. Les contestataires ivoiriens, quant à eux, ont vu dans cette technique militaire une opportunité idéale pour pallier leur inexpérience dans les batailles rangées et l'inefficacité de leurs armes à feu rudimentaires. Bien qu'elle n'ait pas toujours réussi à empêcher l'installation de l'administration française dans certaines régions, la tactique du siège, en exacerbant la famine parmi les troupes coloniales, a été à l'origine de découragements notables et de pertes plus importantes dans leurs rangs. Dès lors, les épisodes de famine, qu'ils aient été subis ou infligés par les résistants à la conquête, ne doivent en aucun cas occulter de la mémoire collective la bravoure des mouvements de contestation populaire des Africains en général, et des Ivoiriens en particulier, contre le colonialisme français. Ainsi, cette étude, qui s'inscrit dans une série de réflexions que nous avons entrepris de mener sur « l'arme alimentaire », remet au centre des débats scientifiques la question des moyens de conquête utilisés par la France et des résistances qui y ont été opposées. Dans un souci de renouvellement des connaissances et des thématiques, cette réflexion a tenté dans la mesure du possible de réexaminer l'historiographie de la colonisation, en mettant l'accent sur les stratégies alimentaires, et plus particulièrement sur l'usage de la famine.

## Sources et bibliographie

### Sources d'archives (ANCI : Archives Nationales de Côte d'Ivoire)

**ANCI, Monographie du cercle de l'Indénié**, 1900.

**ANCI, Rapport spécial militaire pour la période du 1er janvier au 31 juillet 1912.**

**ANCI, 1EE 142 (3)** 1910), Correspondance d'une soumission des Kpouébos et du pays Ouéllé.

**ANCI 1EE 175 (4)**, Cercle du Haut-Sassandra. Poste de Gagnoa. Secteur Shien. Rapports spéciaux militaires sur les opérations exécutées par la 8<sup>e</sup> compagnie. 1913.

**ANCI 1NN 24 (1)**, Cercle du Haut-Sassandra et du pays Gouro. Rapports d'ensemble et militaire sur les opérations exécutées dans le Haut-Sassandra par le commandant Noire 1911-1912.

**ANCI 1NN 24 (3)**, Rapport d'ensemble politique, administratif et militaire sur les opérations exécutées dans le secteur de Sinfra et programme de conquête du Haut-Sassandra et du pays Gouro 1911-1912.

### Bibliographie

**ANGOULVANT Gabriel**, (1916), *La Pacification de la Côte d'Ivoire, Méthodes et résultats*, Paris, Larose.

**BARATIER Auguste**, (1912), *Epopées africaines*, Paris, Fayard.

**BAROT Louis**, (1902), *Guide pratique de l'européen dans l'Afrique Occidentale : à l'usage des militaires, fonctionnaires, commerçants, colons (...)*, Paris, Ernest Flammarion.

**LOUCOU Jean-Noël**, (2007), *Côte d'Ivoire : les résistances à la conquête coloniale*, Abidjan, CERAP.

**GATELET Auguste-Louis-Charles**, (1901), *Histoire de la conquête du soudan français (1878-1899)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault et Cie.

**GOURAUD Henri Joseph Eugène**, (1901), *Au Soudan*, Paris, Berger-Levrault et Cie éditeurs.

**GRANVAUD Raphaël**, (2009), « De l'armée coloniale à l'armée néocoloniale (1830-1990) », *Que fait l'armée française en Afrique ? Héritage*

*colonial et stratégies de dominations*, Paris, n°23, Ed. Agone, 74 p.

**Nouvelles archives des missions scientifiques**, (1899), « Exploration en Pays Gouro », *Ministère des Affaires Etrangères*, France, pp 220-221.

**SIE Koffi**, (février 1985), « La guerre de l'Assikasso : résistance à la colonisation et lutte d'influence entre colonisateurs », in *ORSTOM*, Abidjan, 44 p.

**SIMON Marc**, (1965), *Souvenirs de la Brousse 1905-1910*, Paris, Nouvelles-Editions latines.

**PROKOS Général**, (1912), *Opérations coloniales. Tactiques de petits détachements*, *Afrique Equatoriale Française, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée*, Paris, Ch. LAVAUZELLE.

**UNESCO**, 1987, *Histoire générale de l'Afrique, Vol. VII : L'Afrique sous domination coloniale 1880-1935*, sous la dir. de A. ADU BOAHEN, Paris, Abidjan, NEA.

**YOBOUET Konan JM et MEIGNAN GR**, 2020, « L'arme alimentaire dans l'odyssée samorienne au nord de la Côte d'Ivoire (1894-1898) », in *SIFOE Revue électronique spécialisée en Histoire, Archéologie et Art*, numéro 14, pp 125-140.

**YOBOUET Konan JM**, (2021), *L'arme alimentaire dans la pacification de la Côte d'Ivoire (1894-1920)*, Thèse de doctorat unique d'Histoire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire.